

«Open Access»: pour un accès libre aux résultats de la recherche scientifique

Feuille de route de l'Académie Suisse des Sciences Médicales

Indications concernant l'élaboration de cette feuille de route

La Commission des bibliothèques biomédicales de l'ASSM a élaboré cette feuille de route au printemps 2014 en collaboration avec plusieurs membres du groupe de travail Open Access Suisse (GT OA-CH): Nicolas Sartori (Bibliothèque universitaire de Bâle), Christian Fuhrer (Bibliothèque centrale de l'Université de Zurich), Julien Junod (Bibliothèque de l'EPFL), Lothar Nunnenmacher (Lib4RI), Dirk Verdicchio (Bibliothèque universitaire de Berne). Lors de sa séance du 28 avril 2014, le comité de direction de l'ASSM a discuté en détail la feuille de route et l'a approuvée définitivement lors de sa séance du 30 juin 2014.

Cette publication est également disponible en français et en anglais; elle peut être retirée gratuitement chez l'éditeur (allemand + français) et être téléchargée sur www.academies-suisse.ch/fr/communications (allemand + français + anglais).

«Open Access»: pour un accès libre aux résultats de la recherche scientifique

Feuille de route de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM)

Editeur

Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM)
Petersplatz 13, CH-4051 Bâle
T + 41 61 269 90 30, mail@samw.ch, www.samw.ch

Conception

Howald Fosco, Bâle

Impression

Kreis Druck, Bâle

Première édition, 2014
© ASSM 2014

Recommandation pour citer le texte:

Académie Suisse des Sciences Médicales (2014) «Open Access»: pour un accès libre aux résultats de la recherche scientifique. Swiss Academies Communications 9 (1).

Résumé	5
Contexte	6
Recommandations	11

Résumé

L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) s'engage en faveur du rapprochement de la pratique médicale et de la médecine scientifique ainsi que du dialogue avec la société. Dans ce contexte, elle soutient la mise en œuvre de l'Open Access. L'ASSM considère le libre accès aux résultats de la recherche tel qu'il est défini par l'Open Access comme la solution optimale qui garantit aux chercheurs, aux professionnels de la santé, aux patients¹ et au public un accès durable à l'information. Compte tenu des nouveaux développements de l'Open Access à l'échelle mondiale – abordés dans ce document –, l'Académie prend position en demandant aux éditeurs et aux acteurs scientifiques de faciliter et d'accélérer le passage à l'Open Access, afin de maximiser l'utilité de la recherche médicale pour la société.

1 D'une manière générale, les textes qui suivent concernent toujours les personnes des deux sexes.

Contexte

En dépit de l'intérêt croissant du public pour les résultats de la recherche médicale, un accès rapide, simple et abordable à la littérature scientifique est toujours loin d'être une évidence. Les coûts liés aux droits de licence des revues et des bases de données augmentent constamment et soumettent les bibliothèques et leurs responsables à une pression considérable. Il est de plus en plus difficile de financer un accès complet à l'information, les institutions médicales ne pouvant pas garantir durablement à tous leurs membres un accès à l'état actuel des connaissances scientifiques.² Une telle situation n'est pas tolérable au vu de l'importance de la recherche et de la pratique médicales. De plus, l'offre informationnelle n'est disponible en principe qu'aux membres des universités et des hôpitaux universitaires, ceux-ci étant les seuls à pouvoir assumer les coûts élevés des informations médicales. Les professionnels de la santé des hôpitaux non universitaires, les praticiens en cabinets ainsi que les patients sont privés d'un accès aux données et aux progrès actuels.

Depuis plusieurs années, l'ASSM plaide pour un renforcement de la compétence des médecins grâce à un rapprochement avec la base scientifique.³ Dès lors, elle s'est fixée comme objectif de faciliter l'accès à la littérature scientifique pour tous les professionnels de la santé, également en-dehors du milieu académique.⁴

Depuis près de dix ans, l'ASSM soutient l'Open Access qui offre un libre accès aux publications scientifiques indépendamment du lieu et de l'institution. En tant que membre des Académies suisses des sciences, elle est cosignataire de la «Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales».⁵ Selon l'ASSM, l'Open Access représente actuellement le moyen optimal d'offrir un accès permanent

2 Voir à ce sujet le «Memorandum on Journal Pricing» du Faculty Advisory Council de la Harvard University du 17 avril 2012: <http://isites.harvard.edu/icb/icb.do?keyword=k77982&tabgroupid=icb.tabgroup143448> (consulté le 13.6.2014).

3 La médecine comme science: Feuille de route de l'Académie Suisse des Sciences Médicales ASSM Bâle, 2009: 18-19: http://www.samw.ch/dms/de/Publikationen/Positionspapier/d_Medizin-als-Wissenschaft.pdf (consulté le 13.6.2014).

4 Programme pluriannuel 2012-2016 de l'Académie Suisse des Sciences Médicales. Bâle: 43 et 55: www.samw.ch/dms/de/Portrait/d_MJP_12-16.pdf (consulté le 13.6.2014); Cramer, Katrin. L'ASSM s'engage pour un accès facilité aux publications médicales, Bulletin des médecins suisses, 2012.

5 http://openaccess.mpg.de/3515/Berliner_Erklaerung (consulté le 13.6.2014).

et durable aux connaissances scientifiques et aux données de la recherche à un maximum de lecteurs de la communauté scientifique et du grand public. Cette position s'appuie sur les résultats d'importantes études⁶ ainsi que sur les exigences d'autres organisations.⁷

La plupart des universités suisses disposent aujourd'hui d'une directive institutionnelle qui exige de leurs membres qu'ils donnent libre accès à leurs publications dans le sens de l'Open Access. Presque toutes les institutions universitaires ont créé à cette fin leur propre «archive ouverte» dans laquelle les auteurs peuvent déposer leurs publications en texte intégral (Green Open Access). Entre-temps, de nombreuses maisons d'édition autorisent cette forme de publication parallèle sous certaines conditions.⁸ Cependant, les vérifications nécessaires sont souvent compliquées et inutilement longues. Ceci est dû entre autre au manque de clarté de la politique de nombreux éditeurs ainsi qu'aux sévères restrictions juridiques (autorisation donnée uniquement après demande écrite, longs délais de protection, etc.). Des politiques plus libérales et clairement formulées favoriseraient l'essor de l'Open Access et, par là même, une diffusion optimale des connaissances médicales.

Green Open Access:

Le texte intégral d'une publication est déposé dans une archive ouverte (librement accessible en ligne); il est donc publié une deuxième fois. Il peut s'agir, en l'occurrence, de la version publiée ou du manuscrit «accepté» (version manuscrite validée par des pairs).

- 6 Davis, Philip M. Open access, readership, citations: a randomized controlled trial of scientific journal publishing. *FASEB Journal*, 2011. 25(7): 2129–2134: <http://dx.doi.org/10.1096/fj.11-183988> (consulté le 13.6.2014).
- Houghton, John et al. Economic Implications of Alternative Scholarly Publishing Models: Exploring the costs and benefits, 2009: <http://www.jisc.ac.uk/publications/reports/2009/economicpublishingmodelsfinalreport.aspx> (consulté le 13.6.2014).
- 7 L'Académie Suisse des Sciences Humaines et sociales soutient activement la mise en œuvre de l'Open Access depuis de nombreuses années: <http://www.sagw.ch/sagw/laufende-projekte/open-access.html> (consulté le 13.6.2014).
- Vois également la feuille de route de la Bundesvertretung der Medizinstudierenden in Deutschland e.V. concernant l'Open Access du 16 juin 2013: http://bvmd.de/fileadmin/intern_alle/Positionspapiere/2013/2013-06-15_Positionspapier_Open_Access.pdf (consulté le 13.6.2014).
- 8 La Copyright-Datenbank SHERPA/RoMEO, gérée par l'University of Nottingham, donne des informations à ce sujet: <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/> (consulté le 13.6.2014).

Le nombre de publications biomédicales en Gold Open Access validées par les pairs a également augmenté de manière constante ces dernières années. De nombreuses revues de ce type n'ont rien à envier aux revues «Closed Access» en termes de qualité et d'impact. Toutefois, la récente politique des prix des grandes maisons d'édition dans le domaine des revues en Open Access est préoccupante: outre l'augmentation progressive des frais de publication sans commune mesure avec les dépenses, les acteurs de la recherche sont souvent confrontés à des méthodes opaques de calcul des prix.

De plus en plus de revues payantes Closed Access offrent la possibilité de publier des articles isolés en Open Access. Toutefois, ce modèle dit «hybride» se révèle particulièrement onéreux pour les institutions de recherche: en général, les frais de publication sont nettement plus élevés que dans les revues Gold Open Access⁹, alors que le prix des licences des revues est dû en totalité («double dipping» ou double facturation). En conséquence, la publication en Open Access dans des revues hybrides ne mérite d'être soutenue que lorsque les frais de publication peuvent être directement et totalement déduits du prix des licences ou, inversement, lorsque le coût d'une licence intègre des possibilités de publication en libre accès.¹⁰

Gold Open Access:

Revue, ouvrages collectifs, monographies ou manuels publiés directement en accès libre et gratuit. Ils ne sont pas financés par le biais de la vente (par ex. d'abonnements ou de licences), mais par des modèles alternatifs tels que le pré-financement des contributions par leurs auteurs ou leurs institutions.

Hybrid Open Access:

Certaines revues Closed Access offrent aux auteurs la possibilité de donner libre accès à leurs articles contre une majoration des frais de publication.

9 Van Noorden, Richard. Open access: The true cost of science publishing. Cheap open-access journals raise questions about the value publishers add for their money. *Nature*, 2013. 495(7442): 426-429: <http://dx.doi.org/10.1038/495426a> (consulté le 13.6.2014).

10 Cf. p. ex. le modèle de Voucher de la Royal Society of Chemistry: <http://www.rsc.org/Publishing/librarians/GoldforGold.asp> (consulté le 4.3.2014).

L'Open Access pose également la question des droits d'utilisation cédés au moment de la publication. À cet égard, ces dernières années, des standards ont émergé qui facilitent la réutilisation de publications, de matériaux de cours ou de données scientifiques. Un échange maximal et productif de connaissances et d'idées exige une réutilisation aussi libre que possible. Pour cette raison, les principaux éditeurs en Open Access¹¹ publient sous la licence Creative Commons «attribution» (CC BY)¹², qui est la seule à être conforme aux exigences de la Déclaration de Berlin.

Creative Commons (CC):

Licences harmonisées au niveau mondial et facilement compréhensibles qui définissent sous quelles conditions une publication ou des données peuvent être réutilisées.

CC BY:

Cette licence CC permet une réutilisation libre, dans la mesure où l'œuvre est attribuée correctement à son auteur.

L'ASSM considère comme son devoir et celui de toute la communauté scientifique de soutenir l'Open Access par des mesures concrètes. Les bouleversements intervenus dans le domaine de la publication scientifique exigent des auteurs une prise de conscience accrue des questions juridiques et financières abordées ici. Les instituts de recherche et leurs bibliothèques sont de plus en plus appelés à promouvoir les connaissances et compétences des chercheurs dans ce domaine et à les soutenir avec de solides prestations de conseil.

Finalement, l'ASSM considère qu'il est urgent de redéfinir les modèles d'évaluation scientifique, c'est-à-dire également les incitations influençant le choix des organes de publications.¹³ À ce jour, l'évaluation de la qualité de la recherche est principalement basée sur le classement ou le facteur d'impact des revues.¹⁴ Cette pratique doit être reconsidérée parce qu'elle n'évalue ni l'impact individuel des différents articles ni celui des chercheurs et qu'elle est exposée à des

11 Par exemple l'Open Access Scholarly Publishers Association (OASPA): <http://oaspa.org/why-cc-by/> (consulté le 13.6.2014).

12 Siehe <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/> (consulté le 13.6.2014).

13 L'ASSM fait partie des premiers signataires à l'échelle mondiale de la San Francisco Declaration on Research Assessment (DORA): <http://am.ascb.org/dora/> (consulté le 13.6.2014).

14 Concernant les problèmes structurels lors du contrôle de la qualité des recherches médicales, voir les cinq articles dans *Lancet*, 2014, 383 (9912 et 9913), en particulier: Ioannidis, John P.A., Greenland S., Hlatky M.A., et al. Increasing value and reducing waste in research design, conduct, and analysis. *Lancet*, 2014, 383(9912): 166-75: [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)62227-8](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(13)62227-8) (consulté le 13.6.2014).

manipulations par les éditeurs.¹⁵ Par ailleurs, elle ne tient compte ni du libre accès, ni des possibilités de réutilisation des publications. Avec une redéfinition des impacts et des modèles d'évaluation, une publication de haute qualité dans une revue Open Access pourrait consolider la réputation de ses auteurs au même titre qu'une publication dans une revue Closed Access renommée. Ainsi la diffusion du savoir médical serait favorisée et l'utilité de la science pour la société trouverait la place qui lui revient.

15 Arnold, Douglas N., Fowler, Kristine K. Nefarious numbers. *Notices of the AMS*, 2011. 58(3): 434–437: <http://www.ams.org/notices/201103/rtx110300434p.pdf> (consulté le 4.3.2014), et la position critique de la deutsche Arbeitsgemeinschaft der wissenschaftlichen medizinischen Fachgesellschaften (AWMF): Brunner, Edgar, Herrmann-Lingen, Christoph. *Bibliometrie in der Medizin – die Position der AWMF. Bibliometrie – Praxis und Forschung*, 2012. Nr. 1. URN: urn:nbn:de:bvb:355-bpf-155-0 (consulté le 13.6.2014).

Recommandations

L'ASSM invite expressément toutes les maisons d'édition et les organisations qui publient de la littérature biomédicale à:

- autoriser le libre accès aux publications scientifiques, en particulier à travers leur publication parallèle dans une archive ouverte institutionnelle, au plus tard 6 mois après leur parution;
- autoriser la libre réutilisation des publications scientifiques, dans l'idéal sous les conditions de la licence Creative Commons «attribution» (CC BY);
- adopter des modèles de financement simples, économiques et transparents pour leurs publications en Open Access;
- organiser le modèle hybride d'Open Access de telle façon que les frais de publication soient directement et entièrement déduits des droits de licences payés par les institutions pour les revues concernées.

L'ASSM recommande en outre à tous les acteurs scientifiques d'adopter les mesures suivantes; elle soutiendra à l'avenir tous les efforts allant dans ce sens:

- Les chercheurs mettent aussi rapidement que possible les résultats de leurs travaux à disposition de la communauté scientifique et du public, dans des revues en Open Access ou des archives ouvertes.
- Les chercheurs s'efforcent de publier les résultats de leurs recherches et de collaborer (par exemple en tant qu'éditeur, expert ou membre d'un comité de lecture) uniquement avec les maisons d'édition qui remplissent les conditions susmentionnées.
- Les instituts de recherche et les organismes de financement influencent durablement les pratiques de publication en instaurant des directives pour la libre mise à disposition des publications et des données de recherche, en assurant le financement nécessaire et en établissant un suivi de l'application des directives.

- Les instituts de recherche et les bibliothèques soutiennent la communauté scientifique dans l'acquisition du savoir et des compétences nécessaires à la compréhension des nouveaux modèles de publication avec des cours, des programmes d'études ainsi que l'établissement d'offres de conseil.
- Les instituts de recherche et les organisations de financement élaborent et testent de nouveaux modèles pour l'évaluation des résultats de la recherche donnant plus de poids à des critères comme l'accessibilité et les possibilités de réutilisation des connaissances scientifiques, afin de maximiser l'utilité de la science pour la société.